

AUT vs AUT rétroactive
Championnats internationaux d'haltérophilie Maîtres
IMWA/UMWF/PAMWF
2025.03.05

Si une **AUT** est accordée, elle permet à l'athlète de compétitionner en sachant que si sélectionné pour un contrôle antidopage, les documents appropriés peuvent être fournis. Cependant, l'athlète peut ne pas être sélectionné pour le contrôle antidopage et a investi une grosse somme d'argent pour cette demande d'AUT. Une AUT peut être accordée pour un maximum de quatre ans, selon l'état de santé de l'athlète; tel que le diabète, l'hypertension artérielle, l'asthme, etc. Une **AUT simple** est destinée à des conditions médicales de courte durée pouvant durer jusqu'à douze mois, au cours desquels le même médicament et sa posologie sont inchangés.

L'investissement financier du voyage et de l'hébergement n'en souffre pas et toutes les prix obtenus peuvent être conservées. Les frais facturés pour la demande d'AUT ne sont pas remboursés si l'AUT est refusée. Si l'AUT n'est pas accordée, il est préférable que l'athlète ne participe pas à la compétition de l'IMWA. Si l'athlète participe et obtient un résultat positif à un test de dépistage d'une substance interdite, la sanction sera automatique. Les athlètes sanctionnés sont suspendus jusqu'à quatre ans, avec une lourde perte financière pour participer et des frais de demande d'AUT non remboursables.

Une demande d'**AUT rétroactive** sera exigée par l'IMWA si l'athlète est sélectionné pour un contrôle antidopage et a testé positif pour l'utilisation d'une substance interdite. Une demande d'AUT sera particulièrement requise si l'athlète a été affecté par un problème de santé soudain. Les mêmes frais non remboursables sont applicables pour une AUT rétroactive que l'AUT, mais encore une fois, il n'y a aucune garantie qu'une AUT rétroactive sera accordée. Si l'AUT rétroactive n'est pas accordée, ou si l'athlète choisit de ne pas demander d'AUT rétroactive, la sanction de l'athlète est également automatique avec une suspension pouvant aller jusqu'à quatre ans. Non seulement l'athlète serait sanctionné, mais son investissement financier pour participer serait vain et tous les prix devraient être retournés à l'IMWA. Les prix comprennent non seulement les médailles remportées, mais aussi le total qui pourrait être utilisé pour se qualifier pour d'autres championnats d'haltérophilie. Les prix comprennent également les records canadiens d'haltérophilie, les points du Temple de la Renommée et le prix Attollo du Président. Si l'AUT rétroactive est accordée, l'athlète conserve tous les prix obtenus et le sentiment que son investissement financier pour participer en valait la peine.

Les athlètes bannis pour une violation des règles antidopage ne peuvent retourner aux championnats internationaux d'haltérophilie Maîtres qu'après la fin de leur suspension ET des « frais de retour » aux championnats internationaux d'haltérophilie Maîtres. Les « frais de retour » s'ajoutent aux frais d'inscription de la compétition. Les athlètes qui retournent aux compétitions internationales d'haltérophilie doivent communiquer avec l'IMWA (imwasecretariat@gmail.com) et organiser le paiement des « frais de retour ». Ce n'est qu'après le paiement des « frais de retour » que l'athlète est autorisé à demander l'approbation de la WCHM pour participer à tout championnat international d'haltérophilie Maîtres.

CLEAN SPORT a un prix élevé pour nous tous, athlètes et organisations nationales d'haltérophilie. Malheureusement, cela fait maintenant partie intégrante de tous les sports de compétition.